Comité consultatif en environnement

Mission :

Soutenir le conseil municipal dans l'intégration des principes de développement durable.

Orienter les décisions du conseil municipal en formulant des recommandations sur les actions à entreprendre en matière d'environnement et de développement durable.

Grands objectifs

- Identifier nos enjeux environnementaux prioritaires (milieux naturels, changements climatiques, matières résiduelles et développement durable);
- Définir la vision stratégique de développement de la Municipalité;
- Développer les connaissances du milieu pour mieux agir pour le climat;
- Concerter tous les intervenants pour mettre en œuvre une Politique et un plan d'action.

Liste non-exhaustive d'actions

- Politique de l'arbre;
- Participation à planification territoriale dans une perspective de développement durable (analyser des projets et faire des recommandations);
- Lutte aux ilots de chaleur (conservation des milieux boisés, initiatives de déminéralisation, etc.);
- Journée de l'Environnement (plantes envahissantes, protection des milieux humides et hydriques, gestion durable des eaux pluviales, réduction des GES, etc).

Membres du comité consultatif en environnement

Mise à jour : 4 novembre 2024

À une séance ordinaire tenue le 4 novembre 2024, à 19 h 30, à la salle du conseil municipal, 94, rue Principale, étaient présents:

Siège #1 - Daniel Laflamme
Siège #2 - Jean-Pierre Lamontagne
Siège #3 - Jason Bergeron Siège
Siège #4 - Prescylla Bégin Siège
Siège #5 - Denis Desaulniers Siège
Siège #6 - Alexandre D'Amour

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jonathan Moreau.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 19624-11-2024 / NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF EN ENVIRONNEMENT**

ATTENDU QUE le Règlement numéro 993-2024 constituant le comité consultatif en environnement a été adopté;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal ont procédé au choix des membres constituant le CCE à la suite d'un appel de candidatures via les médias sociaux de la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Daniel Laflamme, conseiller no 1
ET RÉSOLU à l'unanimité

De nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité consultatif en environnement:

- Jonathan Moreau, maire
- Jason Bergeron, conseiller no 3
- Yves Bédard, résident
- Yves Magny, résident
- Alexandre Lemay, résident
- Amélie-Tess Belisle résidente
- Martin Lawrence, résident

La durée du mandat est de deux ans, renouvelable.